# Plan hivernal : 130 personnes avec enfants à la rue relogés en urgence

Face à la crise migratoire qui touche Toulouse Métropole et à l'hiver qui s'installe, la préfecture de la Haute-Garonne ouvre 130 places de plus pour accueillir des familles avec enfant à la rue. Le quartier de la Roseraie accueille cent personnes.

Avec l'hiver qui s'installe, la crise migratoire et aussi la mobilisation, ces dernières semaines, de parents dans les écoles toulousaines pour qu'aucun élève ne dorme à la rue – soutenus par des collectifs, associations et syndicats –, la préfecture de la Haute-Garonne annonce l'ouverture de 130 places d'hébergement d'urgence supplémentaires sur un total départemental de 11 000 places, soit « 3 354 places supplémentaires en six ans », précisent les services de l'Etat. Ces 130 places concernent la ville de Toulouse, qui a mis à disposition deux résidences sociales aux associations UCRM et Adoma qui accueillent actuellement une centaine de personnes dans une résidence rue Louis-Plana (quartier Roseraie), et trente personnes dans une autre résidence.

Lors d'une manifestation devant la préfecture de région à Toulouse./ DDM Laurent Dard

### « L'hiver fini, ça recommencera »

« Ce sont des familles qui ont été remises à la rue au printemps dernier, qui étaient logées en hôtel, dès que l'hiver sera fini, cela recommencera », s'inquiète pourtant Geneviève Genève, co-coordinatrice du Collectif inter associations Toulouse. Elle a assisté au comité de pilotage, le 12 décembre, qui s'est tenu en préfecture pour fixer les grandes lignes du dispositif hivernal, et assure que « le compte n'y est pas ». La somme de 103 millions d'euros est dédiée au parc d'hébergement, assure de son côté la préfecture. En plus des 130 places supplémentaires, elle promet « 70 autres places qui pourraient être ouvertes si nécessaire ». C'est qu'à la veille sociale du 115 à Toulouse, le nombre de refus est toujours aussi important. « Le volume des demandes non pourvues annonce déjà l'insuffisance de ces capacités nouvelles et temporaires : 2 000 personnes différentes chaque mois se voient opposer un refus à leur demande d'hébergement, estiment l'ensemble des associations et collectifs œuvrant auprès des sans-abri. La tension forte est encore plus forte depuis la remise à la rue de près de 658 personnes de mai à octobre dont 311 enfants ». Les associations et collectifs mettent en avant plusieurs éléments expliquant, en partie, la difficulté à reloger des familles avec enfants à la rue. Selon elles, l'Etat et les collectivités ne remplissent pas suffisamment leurs obligations en matière de moyens ni les collectivités.

« L'impossibilité de mobiliser des biens immobiliers en raison de la forte tension sur le territoire toulousain et la durée limitée de l'accueil et l'épuisement des associations, des travailleurs sociaux et des bénévoles qui font face à une augmentation de la précarité, des besoins mais pas de leurs moyens », dénoncent les acteurs sociaux. Ils prônent « une mobilisation large, collective, coordonnée et durable […] pour répondre aux enjeux de la lutte contre la pauvreté et plus particulièrement contre le sans-abrisme. » À Toulouse, selon Geneviève Genève, « les flux ne s'arrêtent pas, on voit régulièrement arriver de nouvelles familles avec des enfants. C'est vrai qu'il y a des places supplémentaires créées, mais il y a un tel retard et un tel manque de fluidité pour trouver des logements très sociaux qu'au lieu de mettre les personnes à l'abri, on les remet à la rue ». Au mois de novembre, des membres du collectif « Jamais sans toit dans mon école » se sont fortement mobilisés pour ouvrir les portes des établissements scolaires aux élèves et leurs familles sans logement afin de les mettre à l'abri. Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, avait pris dans la foulée des mesures coercitives en envoyant des huissiers avec forces de l'ordre pour constater des « occupations illégales » d'écoles (Calas-Dupont, Simone Veil et Didier Daurat). Il avait également promis de mettre un bâtiment de l'ex-CEAT à disposition de familles à la rue.

**Gérald Camier**

### LE DISPOSITIF HIVERNAL EN BREF

**Outre les 130 places supplémentaires annoncées pour la trêve hivernale (1er novembre 2023-31 mars 2024), la préfecture de la Haute-Garonne annonce un « plan de transformation de places d'hôtels en places pérennes pour une meilleure prise en charge des publics fragiles ». Pour remplacer les places d'hôtels, la préfecture soutient que « 300 places vont venir compléter les 194 places spécialisées pour les femmes victimes de violence et les 150 places pour les autres publics. » Les services de l'Etat promettent également « un renforcement des dispositifs de vigilance cet hiver », en particulier « à l'égard des signalements d'adultes ou d'enfants vulnérables ». De même, on annonce un renforcement des maraudes « pour augmenter le nombre de tournées quotidiennes, elles seront intensifiées en période de grand froid ». Les centres collectifs d'hébergement d'urgence de Toulouse et St-Gaudens seront ouverts H24 tout l'hiver.**

# Toulouse : l'hiver au chaud pour 82 personnes dont 40 enfants

Depuis le 13 décembre, la résidence Louis Plana à Toulouse accueille 82 personnes dont la moitié sont des enfants scolarisés dans les écoles de la ville qui vivaient à la rue.

Chakib et Brahim Bendjelloul, un père, son fils âgé de 15 ans et deux jeunes frère (13 ans) et sœur (7 ans), originaires d'Algérie, ont pu trouver une place à la résidence Louis Plana, après avoir vécu à quatre dans une voiture durant des semaines. L'hébergement d'urgence est mis à disposition de Toulouse Métropole durant la période hivernale en lien avec les intervenants de l'Union Cépière Robert Monnier (UCRM) et les services de l'Etat. L'association œuvre depuis 75 ans auprès « des publics en situation de désinsertion sociale ou en risque de fragilité, et propose un accompagnement social vers et dans l'hébergement, le logement, la formation et l'insertion professionnelle ».

Le dispositif a ouvert le 13 décembre, après décision de la préfecture de la Haute-Garonne qui gère 11 000 places d'hébergement d'urgence dans le département durant la période hivernale jusqu'au 31 mars 2024. Un dispositif insuffisant, ne cessent pourtant de dénoncer les collectifs et associations à Toulouse qui assurent que des dizaines de familles de sans-abri errent entre logement dans une voiture, en squat, dans la rue, abris insalubres, dans les écoles... Sans compter la veille sociale du 115 et le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) qui se retrouvent régulièrement saturés par les demandes.

Cette famille a trouvé un logement. / DDM, Fabrice Aygalenq.

Le père de la famille Bendjelloul, dont l'épouse est retournée en Algérie, va « pouvoir travailler en janvier, quand mes enfants seront tous à l'école », dit-il. Les enfants sont en effet scolarisés à Toulouse depuis le mois d'octobre. Ils ont passé de longues années en Espagne avant de venir en France. « Toulouse est une grande ville, près de la frontière, avec beaucoup d'opportunités, c'est pour cela qu'on est venu, raconte le fils. On a dormi dans une voiture à quatre personnes. Moi, je suis scolarisé au collège Vauquelin. » Son père a déjà travaillé à Paris de 2021 à 2022, avant de repartir en Algérie puis de refranchir les frontières : « Je louais un logement à Paris et jamais je n'ai appelé le 115, confie-t-il. J'ai ramené mes enfants, mais ma femme est repartie en Algérie et je suis resté pour m'occuper de mes enfants, mais je ne pouvais plus travailler. Je n'avais que mon salaire, sans aucune autre aide. J'ai quitté l'Algérie parce que mes enfants ne pouvaient pas aller à l'école, ils ne parlent pas l'arabe ».

À l'image des 82 personnes dont 40 enfants hébergées à la résidence Louis Plana, ce père et ses trois enfants ont jusqu'au 31 mars prochain pour trouver une solution de sortie et réussir, peut-être, à s'installer durablement à Toulouse. « On a déjà rempli beaucoup de dossiers, explique le fils, on a fait la demande d'un logement social. On ne peut pas avoir confiance à 100 % ». Reste que les intervenants de l'UCRM sont là pour épauler les familles dans leur insertion, à condition que les bailleurs sociaux jouent le jeu du relogement car les places sont comptées pour les sans-abri.

> « On a fait la demande d'un logement social... »

**Gérald Camier**

# « Trouver des sorties positives pour les sans-abri »

**Sébastien Vitale**

**Directeur adjoint à l'Union Cépière Robert Monnier (UCRM) chargé de l'insertion**

**Quel rôle joue l'UCRM pour ces familles avec enfants qui vivaient à la rue avant d'arriver à la résidence Louis Plana à Toulouse ?**

Il y a à la fois des associations qui cherchent à orienter les familles, même si c'est le SIAO qui a cette vocation, avec les équipes mobiles de santé, il gère l'ensemble des places d'hébergement d'urgence. À la résidence, nous avons trois éducateurs, une technicienne en insertion sociale et familiale, un chef de service, une personne qui gère la maintenance du site et une autre à la sécurité.

**Quelles sont ces familles actuellement accueillies ?**

Sébastien Vitale. / DDM, Fabrice Aygalenq.

Il y a de couples avec enfants, mais aussi beaucoup de femmes avec enfants. C'est une des priorités que s'est donné l'Etat pour essayer de faire en sorte qu'il y ait le moins possible d'enfants à la rue.

**Les familles hébergées devront quitter la résidence au 31 mars 2024, que deviendront-elles ?**

Elles doivent en effet quitter leur logement, c'est le principe de la trêve hivernale. Ce qui veut dire qu'entre aujourd'hui et le 31 mars, on va devoir évaluer leur situation, commencer les ouvertures de droit et les orienter vers les dispositifs adaptés : s'ils ont des problématiques de santé importantes, ils peuvent être orientés vers du médico-social. S'il s'agit de situations plus classiques, l'hébergement d'urgence, on oriente vers de l'hébergement d'urgence chaque mois renouvelé, jusqu'à six mois renouvelés jusqu'à un an. Ce qui peut permettre l'accès aux droits et l'inscription dans la société vers des dispositifs de droits communs. Notre travail est de trouver des sorties positives pour toutes ces personnes.

**Recueilli par G.C**

# Un jardin inondé à cause d'une racine

Dans la nuit de mercredi, une racine d'ar-

du matin. Un pompier volontaire qui passait par hasard par Fenouillet avec sa famille a remar-

darmes et les agents de l'entreprise Veolia sont intervenus et ont réussi à maîtriser l'inonda-